

Mont-sur-Rolle, le 18 mars 2021

Conseil d'Etat
Place du Château 1
1014 Lausanne

Concerne : attribution d'une part des bénéfices de la BNS aux communes

Madame la Présidente du Conseil d'Etat,
Mesdames les Conseillères d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat,

Plusieurs voix se sont déjà fait entendre parmi les communes et leurs associations pour demander qu'une part des bénéfices que la BNS attribue au canton leur reviennent. Notre Association a donc décidé de vous relayer officiellement cette demande.

Les motivations de cette démarche reposent sur le fait qu'en raison de la crise actuelle liée au COVID 19, les recettes fiscales des communes diminuent et qu'elles financent une part importante d'actions sociales en faveur de leurs citoyens et des entreprises sises sur leur territoire. En outre, le terrible déséquilibre qui se crée de plus en plus entre les finances du Canton et celles des communes est source de profondes divergences.

Selon un article paru dans le quotidien 24 Heures du 10 juin 2020 au sujet des finances de notre Canton (état fin 2019), celui-ci dispose d'une marge de manœuvre de l'ordre de 4,4 milliards.

En parallèle, sa trésorerie est de l'ordre de 3,3 milliards, auxquels il faut ajouter environ 1 milliard placé à la BCV en 2019.

Enfin, la BNS a revu à la hausse la distribution de son bénéfice avec effet rétroactif pour 2020, ce qui permettra au Canton de Vaud de recevoir 374,1 millions, soit 125 millions de plus que les 249 millions que le Canton devait recevoir initialement, alors que le montant budgété était de 125 millions.

Sachant que la hausse constante (environ 5% par an) de la Facture Sociale (FS - actuellement, la Cohésion sociale) est l'une des causes de la hausse des dettes des communes (entre 6 et 7 milliards), l'AdCV propose que ces 125 millions de manne

imprévue et dont l'utilisation ne saurait mettre en péril l'équilibre financier du Canton, soient portés en diminution de la Facture Sociale adressée aux communes pour 2021.

Nous vous enjoignons à faire ce geste fort en faveur des communes, faute de quoi, on peut tabler sur le fait que nombre d'entre elles devront mener une politique d'austérité budgétaire, alors même que des investissements publics seront nécessaires à l'avenir pour sortir de la crise actuelle. Beaucoup devront également proposer une hausse de leurs impôts (bien souvent rejetée par leurs citoyens), ce qui constitue un risque lié à l'attractivité fiscale de notre Canton, provoquant un appauvrissement global de celui-ci.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente du Conseil d'Etat, Mesdames les Conseillères d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat, l'expression de nos sentiments distingués.

Association de Communes Vaudoises
AdCV



Le Président
Michel Buttin



Le Secrétaire général
Siegfried Chemouny